

n°16

Novembre 2021

www.laccqb.fr

Anglars-Nozac
Concorès

Fajoles
Gourdon

Lamothe-Cassel
Milhac

Montamel
Payrignac

Peyrilles
Rouffilhac

Saint-Chamarand
Saint-Cirq-Madelon

Saint-Cirq-Souillaguet
Saint-Clair

Saint-Germain-du-Bel-Air
Saint-Projet

Soucirac
Ussel

Uzech-les-Oules
Le Vigan

p. 02

Edito

- Mise en place du
paiement en ligne

p. 03

Budget

p. 04/05

Urbanisme/ Planification

- Lancement du PLUi
- Ouverture du guichet
Rénov' Occitanie

Développement durable

- Et si on se déplaçait
autrement?

p. 06/07

Services à la population

- Projet Éducatif de
Territoire
- Harmonisation des tarifs
des ALSH
- Permanence de la Maison
des Ados à France Services
- Cercle des parents

Culture

- Projet Culturel de Territoire

p. 08

Développement éco

- Petites Villes de demain
- Un conseiller numérique à
votre disposition



Journal d'information de la Communauté de Communes Quercy Bouriane

Bientôt le grand plongeon !



La piscine intercommunale dont la réalisation initiale date de **1965**, étant devenue vétuste, a fait l'objet sous la mandature précédente (en 2017), d'un projet de rénovation d'envergure. Le groupement de maîtrise d'oeuvre choisi pour l'opération (Atelier RK à Montignac, Agence CD2i à Toulouse et le bureau d'études MC2G à Cahors) a remis son avant-projet sommaire **fin 2019**.

Les travaux ont été retardés suite à la consultation des entreprises qui s'est avérée complexe en période de crise sanitaire et **débuteront finalement en décembre 2021**.

Cette première tranche de travaux s'achèvera au premier semestre 2023.

Dans ce cadre, la couverture métallique du petit bassin, quant à elle, devient une tranche optionnelle, qui sera validée dans le courant de l'année 2023, si les subventions attendues sont attribuées.

Les travaux de réhabilitation concerneront les bassins, les plages et la rotonde qui seront refaits à neuf.

Le petit bain serait couvert partiellement d'un toit transparent pour protéger des intempéries, l'ancien bâtiment rénové sera destiné au public et un nouveau bâtiment sera dédié aux scolaires, au club de natation et aux groupes divers.

Enfin, le grand bassin respectera les normes imposées pour accueillir les compétitions.

En attendant de pouvoir profiter de ce nouvel équipement rénové, cette année encore, et grâce au soutien de la Mairie de Salviac, les jeunes du club de natation ont eu la possibilité de s'entraîner à la piscine de Salviac, et leur transport a été pris en charge par la CCQB et la mairie de Gourdon ■





L'année 2021 aura encore été perturbée par la pandémie du Covid 19. Bien que la majorité des entreprises et des commerçants ait su s'adapter et poursuivre leur activité de manière quasi normale, de nombreux secteurs ont été touchés de plein fouet, et certaines entreprises ont connu de grandes difficultés en perdant des marchés de sous traitance comme par exemple dans le domaine de l'aéronautique. En soutien à l'économie locale, levier indispensable du développement de notre territoire, la Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de la Région dans le cadre du fonds L'OCCAL d'aides aux commerces et aux entreprises. Notre participation au sein de ce dispositif a concerné 60 dossiers pour un montant total de 96 000€.

Mais 2021 aura aussi été une année porteuse d'espoir. Nous avons la joie et la satisfaction d'accueillir de nouvelles familles qui viennent s'installer dans nos communes. La majorité des biens immobiliers ont été vendus. Le télétravail a facilité ces installations. Des commerces ont ouvert et de petites entreprises s'installent. Notre hôtel d'entreprises est plein et la majeure partie des terrains de la zone artisanale de Cougnac sont vendus.

Nous avons, comme chaque année continué les travaux d'entretien sur la voirie. Un plan d'amélioration sur trois ans a été mis en place en collaboration avec chaque commune. Un investissement dans le renouvellement du matériel a été fait permettant aux équipes de travailler dans de meilleures conditions et réduisant de façon drastique les coûts d'entretien.

Nous avons eu le plaisir de mettre en service le nouveau gymnase du Vigan. Cet équipement répond à un besoin manifeste, puisque nos désormais trois gymnases, affichent un planning d'occupation complet. Les travaux d'isolation du stade Louis Delpech ont été en partie financés dans le cadre du plan France Relance. Comme vous pourrez le découvrir dans cette lettre, le projet de la piscine, non sans mal, avance.

L'espace France Service a connu une grande fréquentation, et offre à tous les publics, une aide concernant les démarches administratives. Rayonnant sur l'ensemble du territoire, il correspond à un réel besoin de notre population comme les demandeurs d'emploi, les jeunes en recherche de formation, les retraités, les personnes peu familiarisées aux démarches en ligne...

Notre communauté de communes revit, l'esprit communautaire domine et nous pouvons ainsi travailler sur des sujets d'intérêt commun comme la santé. En effet nous avons décidé à l'unanimité du dernier conseil communautaire de modifier nos statuts afin de nous doter de la compétence santé, pour redynamiser ce secteur et lutter contre le risque de désertification médicale.

Des projets dans ce domaine sont en cours et une action démarre en novembre pour l'accueil de nouveaux médecins tant généralistes que spécialistes et ce, en concertation avec l'hôpital.

Le personnel est très investi dans de nombreux domaines : urbanisme, bâtiments et voirie, services à la personne, à l'enfance, accompagnement des entreprises, culture ...

Cet engagement du personnel et la cohésion des élus sont le gage de la qualité des services que nous pouvons apporter sur le territoire.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Jean-Marie COURTIN,
Président de la CCQB

PayFiP : Mise en place du service de paiement en ligne

La Communauté de Communes Quercy Bouriane propose le Service PayFiP.

Développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), **ce service permet aux usagers de payer en ligne les titres de recettes émis par les collectivités locales, soit par carte bancaire, soit par prélèvement SEPA Unique.**

Afin de faciliter le règlement de vos titres de recettes, la Communauté de Communes Quercy Bouriane vient de mettre en place le Titre Payable par Internet (TiPI) : un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide.

Le Service PayFiP est gratuit et disponible 7 jours/7, 24h/24.

Pour effectuer votre paiement, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur votre avis des sommes à payer.

Sécurisée, rapide et très simple d'utilisation, l'opération s'effectue en quelques clics :

- Munissez-vous de votre avis de sommes à payer, de votre carte bancaire ou de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr si vous souhaitez payer par prélèvement unique
 - Connectez-vous au site sécurisé de la DGFIP : www.payfip.gouv.fr (<http://www.payfip.gouv.fr>)
 - Saisissez les renseignements demandés,
 - Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran,
 - Sur la page de paiement sécurisée qui s'affiche, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire ou de votre compte bancaire pour un prélèvement,
 - Validez, vous recevrez la confirmation de votre paiement sur votre messagerie électronique.
- Vous pouvez également payer en ligne, avec Paylib, depuis votre mobile ■



Budget 2021

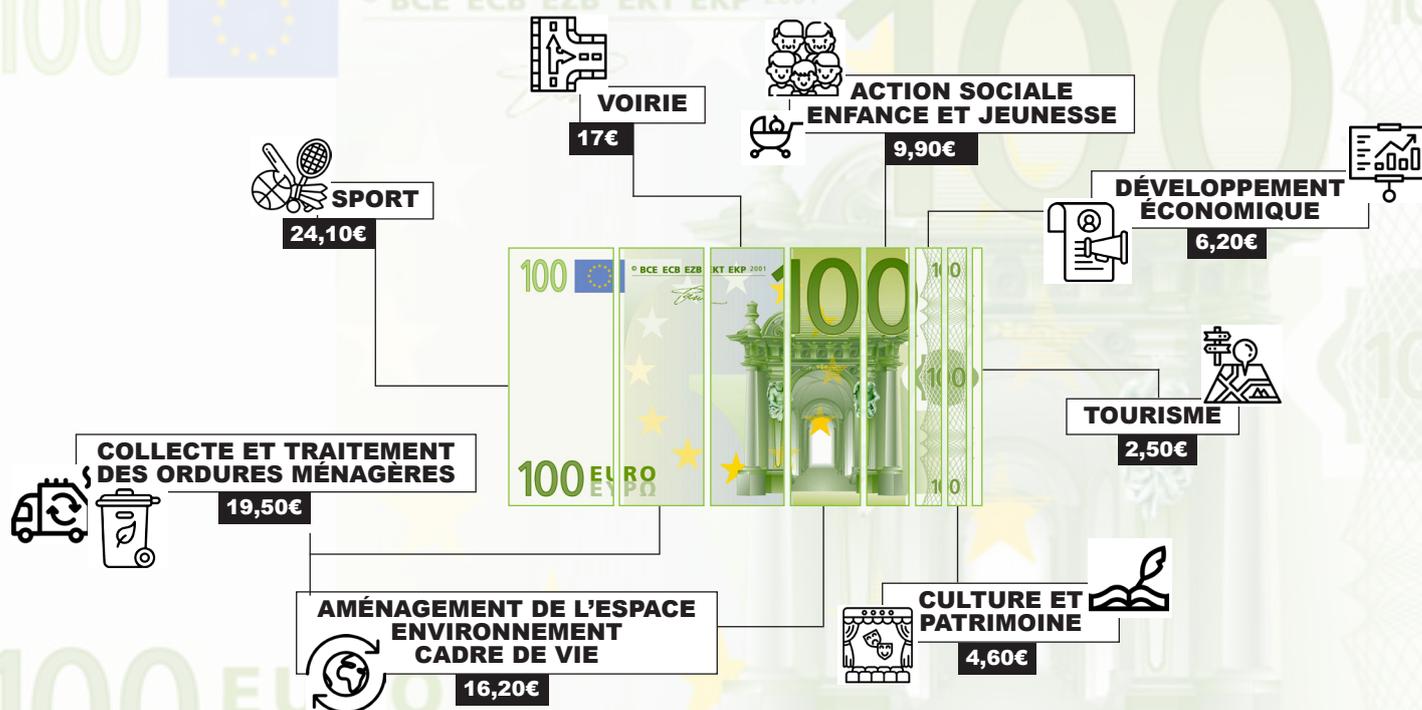
Le budget 2021 est marqué par un effort de soutien des entreprises et des commerces face à la crise sanitaire, avec une enveloppe de 100 000€ d'aides économiques directes et la volonté de maintenir un bon niveau d'investissement pour préserver le dynamisme local.

En termes d'orientations budgétaires, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la reconstitution du fonds de roulement afin de garantir les capacités d'investissement futures sont les lignes directrices de ce budget 2021 ■

Recettes (en%)

Fiscalité (taxes foncières et d'habitation)	13,50
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	16,90
Fiscalité économique	14,00
Dotations de l'Etat	12,30
Emprunt	17,00
Autres ressources	8,80
Subventions	17,50

Répartition des dépenses pour 100 €



Budget 2021
10,4 M€

La CCQB soutient la vie locale ...

A travers son budget annuel, en plus de ses services à la population, la CCQB soutient les secteurs de l'enfance, du tourisme, de la culture, du développement économique...

Ses subventions les plus importantes financent le fonctionnement de :

- l'**Office de Tourisme Intercommunal** à hauteur de **180 000 €**
- la **crèche «Écoute s'il joue»** de Gourdon à hauteur de **129 280 €**
- la **MJC** (Maison des Jeunes et de la Culture) à hauteur de **80 000 €** pour le fonctionnement des **ALSH** (Accueils de loisirs) de **Gourdon et Anglars-Nozac**
- l'**ALSH** (Accueil de loisirs) **du Vigan** à hauteur de **58 229,95 €**

Un PLUi pour la CCQB

La Communauté de communes Quercy Bouriane est compétente depuis le 1er janvier 2018 en matière de documents d'urbanisme. Elle vient de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui remplacera, une fois approuvé, les documents d'urbanisme communaux.

Pourquoi un PLU intercommunal?

Aujourd'hui, s'appliquent sur le territoire de la CCQB : 9 cartes communales, 9 PLU et le règlement national d'urbanisme sur 2 communes.

Demain, il n'y aura plus qu'un PLUi commun qui organisera le développement du territoire de manière cohérente à l'échelle intercommunale.

Ainsi, il entend construire un avenir commun qui devra s'articuler autour de la volonté de trouver le juste équilibre entre les règles qui protègent et régulent l'occupation des sols et la souplesse nécessaire, propre à garantir la réactivité des collectivités, et la capacité du territoire à saisir les opportunités de développement.

Le PLUi doit exprimer spatialement un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement intégrant les spécificités des communes de la CCQB.

Il définira les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivreront les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...) des particuliers, professionnels ou organismes publics.

Comment le PLUi sera-t-il élaboré?

L'élaboration du PLUi se base sur un partenariat et une co-construction avec les 20 communes du territoire. Des instances et des modalités de gouvernance du projet ont été définies et validées en ce sens avec l'ensemble des communes.

L'objectif est d'une part, d'assurer la représentation de chaque commune tout au long de la démarche, et d'autre part, d'impliquer les élus municipaux et de donner un rôle important aux conseils municipaux.



Le PLUi sera aussi le fruit d'une concertation tout au long de la démarche avec les acteurs de la société civile et les habitants du territoire.

Le calendrier

L'élaboration d'un PLUi nécessite des phases d'échanges, de concertation et de négociation avec les acteurs du territoire. L'objectif est d'approuver le PLUi de la CCQB fin 2025 ■

Le guichet unique Rénov'Occitanie Lot est ouvert !

Rénov'Occitanie Lot est un nouveau service gratuit destiné à tous les Lotois qui ont des projets de rénovation énergétique de leur logement.

Ouvert depuis le 4 janvier 2021, Rénov'Occitanie Lot s'adresse aux Lotois (quels que soient leurs revenus) qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique, de maîtrise de l'énergie ou de développement des énergies renouvelables, ce guichet unique a vocation à :

- Les aider dans la définition de leur projet d'amélioration énergétique
- Leur proposer des conseils personnalisés gratuits aux besoins identifiés
- Les informer sur les financements possibles pour la rénovation de l'habitat

Informations, conseils, accompagnement aux travaux ou encore audits énergétiques, c'est une prise en charge globale de la conception jusqu'à la réalisation des travaux que propose Rénov'Occitanie Lot.

Piloté par le Département du Lot, ce guichet rassemble l'ensemble des opérateurs en matière de logement sur le territoire et dispose du soutien de l'ensemble des communautés de communes.

Contact - Karine Kerebel : 06 45 81 92 18
ccqb_aménagement@orange.fr
www.laccqb.fr

Un numéro vert unique :
0 800 08 02 46 (appel gratuit)
du lundi au jeudi de 8h45 à 12h
et de 13h45 à 17h et le vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h à 16h30
Par mail : renovoccitanie@lot.fr
Plus d'infos : lot.fr

Des nouvelles de la campagne «Et si on se déplaçait autrement ?»

L'enquête sur la mobilité durable en Quercy Bouriane organisée dans le cadre de la campagne « Et si on se déplaçait autrement » a connu un franc succès.

Elle a reçu un accueil favorable à travers sa version en ligne mais aussi auprès des partenaires et des mairies qui l'ont largement relayée. Nous remercions ici celles et ceux qui ont contribué à cette étude.

Au total, nous avons récolté 442 réponses sur vos habitudes de déplacement, vos motivations et vos freins à utiliser tel ou tel mode de transport, ainsi que sur vos propositions d'aménagements piétons, cyclables et pour favoriser la mobilité en général.

Actuellement en phase d'analyse des résultats, quelques tendances peuvent d'ores et déjà être relevées.

La voiture arrive, sans surprise, largement en tête dans tous les types de déplacements quotidiens. Elle représente 76% des déplacements «utiles». Ce pourcentage nous place légèrement sous la moyenne de 80% de résidents ruraux utilisant la voiture individuelle dans leurs déplacements quotidiens, relevée dans une étude de 2019 sur la santé en Occitanie.

La marche à pied arrive en seconde position avec 13% des déplacements. Viennent ensuite le vélo, avec près de 5% des déplacements, le bus (quasi exclusivement chez les scolaires) et le co-voiturage avec chacun 1,5%. Le train et les «deux roues motorisées» arrivent en dernière position avec, chacun, un score de 1%.

L'enquête confirme donc la difficulté à trouver des alternatives à la voiture. Les distances à parcourir constituent le principal frein aux déplacements à pied ou à vélo.

En ce qui concerne le train, ce sont une couverture géographique insuffisante et des fréquences de passage trop basses qui découragent les candidats. Le co-voiturage n'a pas la cote, seulement 3% des actifs l'utilisent dans leurs déplacements domicile-travail. L'aspect contraignant de ce mode de déplacement est de loin le frein le plus cité par les participants à l'enquête. Notons cependant un plus grand engouement pour le co-voiturage dans les déplacements de loisirs. Quant au système d'autopartage, il reste méconnu ou peu en vogue auprès de la grande majorité des enquêtés.

71% des sondés possèdent un vélo, dont 20% d'entre eux, un vélo électrique. Ce dernier gagne donc clairement du terrain. Mais parmi les propriétaires de vélo, 73% ne l'utilisent que rarement ou jamais dans leurs déplacements « utiles ».

La marche à pied et le vélo sont surtout considérés chez nous comme un loisir ou une activité sportive.

La rapidité arrive largement en tête dans les critères de choix des modes de déplacement, suivie d'assez près par l'autonomie et ensuite l'absence d'alternative.

Arrivent ensuite les contraintes familiales et le confort. Les critères écologique, économique et de santé sont à la traîne.

Cette enquête a pour visée de contribuer à la recherche de solutions novatrices de mobilité durable, compte-tenu des habitudes et des motivations des habitants et usagers du territoire.

L'idée est donc d'envisager les actions à mettre en place afin de surmonter les obstacles identifiés et de répondre aux défis de la transition énergétique.

Un croisement des données entre les modes de transport et les distances parcourues indique, par exemple, qu'il pourrait y avoir un report de la voiture vers les modes de déplacement actifs (marche à pied et vélo) pour une partie des trajets.

Vous avez été nombreux à faire des propositions en faveur d'une mobilité durable dans les déplacements quotidiens, signe d'une évolution des mentalités et d'un intérêt croissant pour ces questions. **Vos propositions concernent l'adaptation de la circulation en faveur des mobilités actives, la sécurisation des espaces, la sensibilisation des usagers mais aussi l'amélioration des équipements et de l'offre de transport.** Parmi celles-ci, citons l'instauration de navettes ou de lignes de bus, l'organisation d'un système de co-voiturage ou d'auto-stop sécurisé et adapté au territoire, le rétablissement des arrêts de train dans les petites gares, l'augmentation des fréquences de passage des TER, le développement des voies vertes, l'établissement de zones 30 en zone urbaine....

Et les propositions d'aménagements cyclables et piétons ont été plébiscitées.

Les résultats de l'enquête ainsi que les propositions concernant les aménagements piétons, cyclables et de mobilité durable seront présentés aux élus à l'automne et communiqués par la suite au grand public.

En attendant, les services de la Communauté de Communes réfléchissent déjà à des actions concrètes à mettre en place ■

POUR FAIRE LES COURSES, ALLER À L'ÉCOLE, AU BOULOT, SE PROMENER, EN SOLO, EN DUO, ENTRE AMIS, EN FAMILLE, AU SOLEIL, SOUS LA PLUIE, EN TOUTE SÉCURITÉ...

ET SI, ON SE DÉPLAÇAIT AUTREMENT ?

- 18/09 : L'OCCAZ' DU SPORT & ANIMATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE, À GOURDON
PRÉVENTION, ESSAIS VÉLOS, TROTINETTES ÉLECTRIQUES...
- 19/09 : À CHACUN SA BALADE, À CONCORÈS
DIFFÉRENTS GROUPTS & ACTIVITÉS



Renseignements
05 65 37 23 70
www.loccqb.fr



Une aide financière pour la pratique sportive

La CCQB, partenaire du dispositif d'Aide à la Pratique Sportive, a pour objectif d'encourager l'activité sportive pour tous, en contribuant au financement d'une adhésion ou licence sportive.

Critères d'éligibilité de la saison 2021/2022 :

- Cette aide s'adresse à tous les Lotois, enfants comme adultes
- Prise en charge de 70% dans la limite de 80€ des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500.
- Prise en charge de 50% dans la limite de 60€ des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800.
- Aide de 20€ pour un quotient familial entre 800 et 1000.

Un justificatif du quotient familial doit être présenté avec la facture du club.

Cette aide est cumulable avec le Pass'Sport (dispositif national mis en place cette année).

Des coupons sports sont remis aux personnes éligibles (dans la limite de l'enveloppe disponible), afin de régler directement les cotisations aux structures sportives partenaires.

Renseignements et RDV
Service Sport de la CCQB
Tél 05 65 27 01 17
oms@gourdon.fr

Projet Éducatif de Territoire



Le PEDT doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Le projet 2018-2021 a fait l'objet d'un bilan partagé et un nouveau projet 2021-2024 vient d'être élaboré en concertation avec les différents acteurs. Il a été voté au mois de juillet par le Conseil Communautaire et sera signé par les partenaires cet automne.

Il a pour ambition de créer un cadre commun favorisant la continuité éducative, entre les établissements scolaires et les structures d'accueil périscolaire, mais aussi entre les accueils eux-mêmes.

Concrètement, cela signifie, entre autres choses, de définir un socle de valeurs communes et de les ancrer dans un processus de professionnalisation des accueils de loisirs et des personnels de mairie, de développer la concertation et les partenariats entre les acteurs du monde scolaire, périscolaire, sportif et culturel, de réfléchir à une harmonisation territoriale des horaires scolaires, de lutter contre les inégalités éducatives, sociales et territoriales mais aussi de renforcer la prise en compte du handicap, d'améliorer la lisibilité de l'offre ou encore de sensibiliser les professionnels aux enjeux de la transition énergétique et écologique.

Au mois de décembre 2018, la CCQB s'est engagée dans un Projet Éducatif De Territoire (PEDT). Elle a, à ce titre, signé une Convention multi partenariale, sous l'impulsion des services de l'Éducation Nationale et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Un PEDT est une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il permettra également d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande égalité de traitement entre toutes les familles du territoire.

Les grandes priorités de ce PEDT 2021-2024 sont de :

- favoriser l'épanouissement de chaque enfant,
- soutenir les familles dans leur rôle parental,
- favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous,
- ancrer le projet éducatif dans un projet territorial global,
- inscrire le PEDT dans le développement durable du territoire.

Au cours de la même séance, le Conseil Communautaire a voté la charte de qualité du plan mercredi. Celle-ci garantit que les accueils périscolaires du territoire répondent aux critères de qualité définis par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Pour découvrir le projet éducatif de territoire et la charte de qualité du plan mercredi, rendez-vous sur : <https://www.laccqb.fr/>

Harmonisation des tarifs des ALSH

Cela faisait plusieurs années que les tarifs des différents accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) n'étaient plus accordés.

A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales et dans un souci d'harmonisation de la politique enfance et d'égalité de traitement des familles, les ALSH du territoire se sont concertés et ont opté pour une nouvelle grille de tarifs à partir de la rentrée scolaire 2021-2022.

Ainsi, les accueils de loisirs de la commune du Vigan, de la MJC de Gourdon et de la CCQB à Saint-Germain du Bel-Air pratiqueront désormais une seule et même tarification.

Pour l'accueil de loisirs de Saint-Germain, le Conseil Communautaire de la CCQB a donc voté ces nouveaux tarifs.

Il y aura toujours 5 tranches de quotient familial (QF) mais elles sont modifiées : moins de 550, entre 550 et 650, entre 650 et 850, entre 850 et 1050 et au-delà de 1050.

Les familles auront l'obligation de transmettre l'attestation de quotient familial établi par la CAF, en septembre et en janvier. A défaut, elles se verront appliquer le tarif en référence au QF le plus élevé.

Le prix du repas s'élèvera à 3,50 €.

Une réduction des tarifs sera appliquée aux familles inscrivant deux ou plusieurs enfants de la même fratrie sur une même journée.

Pour connaître la tarification des ALSH, rendez-vous sur <https://www.laccqb.fr/>

Permanence de la Maison des Ados à l'Espace France Services

La Convention territoriale globale 2019-2022 qui lie la CCQB à la Caisse d'Allocations Familiales dans la mise en œuvre d'un projet social de territoire prévoyait, entre autres objectifs, l'accompagnement des jeunes en difficulté.

C'est dans cette optique qu'une convention de partenariat a été signée, au mois de juin dernier, avec la Maison des Ados et des Jeunes du Lot (MDA).

Cette structure propose aux jeunes de 11 à 25 ans et à leur famille, un lieu d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'orientation sur les questions de santé qui les préoccupent : relations familiales et sociales, difficultés scolaires, accès à l'autonomie, sexualité, comportements à risque, addictions...

En fonction de chaque situation, la MDA assure un accompagnement éducatif et social, propose un suivi sanitaire et psychologique ou travaille un relais vers les partenaires pertinents.

Les permanences ont lieu les mercredis, sur rendez-vous, à l'Espace France Services - 98 Avenue Gambetta à Gourdon.

Renseignements et RDV :
05 65 23 86 88

Cercle des Parents

À la demande des parents, les animatrices du RAM de Gourdon, Saint Germain du Bel Air et Le Vigan, ont fait un sondage montrant l'intérêt des familles à se retrouver pour échanger autour de la parentalité, qui se construit par l'expérience et au quotidien.

C'est ainsi qu'est né le projet du Cercle des Parents, un rendez-vous mensuel, dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles de Gourdon, de 14h30 à 16h. C'est un lieu d'accueil, chaleureux, pour favoriser les rencontres et échanges entre parents.

Ce cercle de paroles propose un accompagnement pour permettre à chacun de trouver ce qui va être bon pour lui et ses enfants.

C'est un espace de partage (vécu, expériences, réussites, difficultés, trucs et astuces).

Lieu d'écoute bienveillante, sans jugement, dans la confidentialité et le respect des valeurs de chacun, la parole y circule librement et en toute sécurité, accompagnée par les animatrices du RAM.

Achat d'un minibus 9 places

Grâce à un soutien financier conséquent de la Caisse d'Allocations Familiales du Lot, la CCQB a pu faire l'acquisition d'un minibus 9 places «flambant» neuf.

Ce véhicule permettra d'une part au service jeunesse d'ouvrir ses activités et en particulier ses sorties et ses séjours à un plus grand nombre de jeunes mais aussi d'être mis à la disposition des autres services enfance jeunesse du territoire (autres accueils de loisirs, MJC, crèche...). Cet achat a déjà contribué au départ en vacances d'une vingtaine de jeunes, avec la Bicoque, cet été. Il s'inscrit aussi dans une volonté politique plus globale de développer la mutualisation des moyens techniques et logistiques du territoire.

Projet Culturel de territoire «De l'eau d'ici à l'eau de là»



Cet été, la Culture, entre les multiples actions menées par les associations dynamiques du territoire et celles pilotées par la CCQB, a ensoleillé le quotidien des promeneurs et habitants.

Le Service Culture de l'intercommunalité a construit une programmation riche et variée à travers une multitude de propositions en direction de tous les publics.

Entre tradition Léo Ferré et scène de la chanson française actuelle, la nouvelle formule du festival «Chez Léo» a pu satisfaire les passionnés et surprendre un nouveau public. A terme, une réflexion sera menée pour insuffler une innovation susceptible de conquérir de nouveaux espaces.

Surprise en 2022 !



Clotilde Moulin - Chez Léo



La Sido - Chez Léo

Le Projet culturel de territoire, baptisé «De l'eau d'ici à l'eau de là», s'est déroulé sur plusieurs mois dans une dizaine de communes de la CCQB.

Plusieurs animations ont été déployées :

- avec les artistes en résidence (la photographe **Annie Decupper** et le créateur multimédias **Romarc Defrance**), une restitution des ateliers créatifs et participatifs à travers 3 dispositifs implantés sur la butte castrale de Gourdon ainsi qu'une exposition photographies et multimédias répartie sur 4 communes du territoire,
- avec l'installation de l'artiste **Coline Gey** retraçant le parcours d'une source, et fruit de collectes de paroles de nos anciens dans leur relation à l'eau,
- le spectacle «**Mais où va Lise ?**» avec les clowns-chanteurs **Greg Voinis et Marie Nouaille**.

Ces propositions ont reçu un accueil globalement positif. En effet, il est difficile d'évaluer la fréquentation des expositions par manque de visibilité et de moyens techniques (2 expositions en extérieur / 2 expositions dans des locaux municipaux ouverts toute la journée). Malgré la poésie qui s'en dégageait, les artistes ont choisi,

pour exposer leurs créations, des espaces peu balisés. Néanmoins, les retours des promeneurs ont été plutôt élogieux, souriants devant l'originalité du «**Voyage de Timothé**» à Saint-Cirq Souillaguet ou se laissant captiver par l'étang beauté des photographies déposées dans l'écrin végétal du Vivier du Roy à Saint-Chamarand.

Le travail de mémoire proposé par Coline Gey a principalement circulé dans les écoles en présence de l'artiste qui en a assuré une médiation vivante et pédagogique pour les enfants. Ils ont pu voyager dans le temps et mesurer l'évolution de la présence de l'eau dans le quotidien, le leur et celui de leurs ancêtres et, ainsi, prendre conscience de son importance.

Le spectacle «**Mais où va Lise ?**» a rencontré un vif succès ! Avec plus d'une centaine de spectateurs à chaque représentation (il y en a eu 7 durant l'été), ce moment de pure émotion et de rigolade a séduit un grand nombre de spectateurs, touristes ou résidents - laissant à chaque fois l'empreinte d'une belle leçon d'humanité ■

DE L'EAU D'ICI À L'EAU DE LÀ
un Projet Culturel de Territoire
de juin à octobre

Renseignements BIG
05 65 41 30 92

Résidence d'artistes
Romarc Defrance et Annie Decupper
(photographe et art)

- La tournée des grenouilles
- Le projet de l'eau
- Le projet de l'eau
- Le projet de l'eau

À CONCORÈS
RÉSIDENCE D'ARTISTES
«LE ROYAUME DES GRENOUILLES»

La boîte à images vous invite à entrer dans l'univers des grenouilles : dont illustrations et cartes postales sont les cachettes préférées, imaginez l'espace et son monde invisible et si organique.

Jeune de la butte de Greg Voinis (clown, chanteur, musicien) et Marie Nouaille (clown, chanteur, musicien) vous proposent un spectacle participatif.

CCQB

Expositions itinérantes



Mais où va Lise? le 15 Août à Fajoles



Bas-relief réalisé par les jeunes



Durant la première semaine du mois d'août, un projet a été mis en place par la Communauté de Communes Quercy Bouriane : «**De la sculpture préhistorique à la sculpture ornementale du bâti**».

Ce projet, porté par le Service Culture et soutenu par la DRAC, a impliqué 13 adolescents de la Bicoque - structure Jeunesse de la CCQB, la Maison du Piage pour le volet Préhistoire et la Masion du Sénéchal pour le volet médiéval ainsi qu'un artiste sculpteur-tailleur de pierre.

Deux bas-reliefs ont été conçus par le groupe et ne tarderont à être scellés dans la pierre sur les lieux qui ont été le théâtre de cette magnifique aventure partagée, aussi révélatrice de talents cachés que porteuse de transmission patrimoniale.

Gourdon a été désignée pour bénéficier du programme Petites Villes de Demain qui se déploiera jusqu'en mars 2026.

La convention d'adhésion au dispositif a été signée le 12 juillet par le Préfet Michel Prosic, Nathalie Denis, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire et Jean-Marie Courtin, maire de Gourdon. Pour la CCQB, c'est l'opportunité de bénéficier de partenariats et de renforcer son ingénierie interne afin de mener à bien un programme de revitalisation du centre névralgique du territoire. Grâce au financement de l'Etat et de l'ANAH (Agence

Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), une cheffe de projet est entrée en poste le 1er septembre 2021.

Avec une forte compétence dans le domaine du logement, sa première mission sera d'**engager une étude sur l'habitat dégradé du centre-ville en vue de mettre en place un dispositif d'aides spécifiques à l'amélioration de l'habitat en centre ancien, ainsi que des actions de renouvellement urbain.**

La stratégie de revitalisation s'attachera également à **améliorer le cadre de vie, dynamiser les commerces et services en centre-ville,**

développer les modes de déplacements doux. Enfin, un projet sera mis à l'étude en vue de valoriser le domaine des Cordeliers.

De nombreux partenaires tels que la Banque des Territoires ou l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie viendront à l'appui de la collectivité.

La Région Occitanie, avec laquelle la CCQB avait conclu un contrat Bourgs-Centres en 2019, s'associe à cette démarche de développement ■

Signature de la convention d'adhésion au dispositif Petites Villes de Demain, par le Préfet Michel Prosic et Nathalie Denis Vice Présidente en charge de l'aménagement du territoire.



Un nouveau conseiller à votre disposition

Son expérience fait qu'il accompagne aujourd'hui le développement du dispositif **Lot, Terres de Saisons**, la maison des saisonniers du Lot. Porté par les Communautés de communes Causses et Vallée de la Dordogne et Quercy Bouriane, son objectif général est d'attirer et de fidéliser des saisonniers, en facilitant leur recrutement par les entreprises locales. Cet outil se matérialise par le développement d'une plateforme internet et d'un accompagnement des entreprises et saisonniers.

Par ailleurs, et en tant que Conseiller Numérique France Services, Mickaël Neveu **accompagne les administrés de la Communauté de Communes vers l'autonomie numérique.**

A travers ce dispositif, il propose :
- un soutien dans les usages quotidiens du numérique,

- une sensibilisation aux enjeux du numérique (protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, suivi de la scolarité des enfants etc...)
- la recherche d'autonomie pour la réalisation des démarches administratives en ligne

Ainsi, ses missions principales seront :

- de créer et animer des ateliers numériques,
- de proposer des initiations au numérique dans des lieux de passage ou sur des événements,
- de participer à toute démarche d'accompagnement aux usages numériques (accompagner les commerçants dans la mise en place des dispositifs « click and collect », les usagers dans leurs démarches numériques auprès des organismes sociaux etc...).

Arrivé le 1er juin, Mickaël Neveu intervient sur deux dispositifs mis en place au sein de la Communauté de Communes Quercy Bouriane : **Lot Terres de Saisons et Conseiller Numérique.**

Diplômé d'un Master Marketing à l'IAE de Lille et après avoir été chef de secteur Grandes et Moyennes Surfaces pour une multinationale allemande, Mickaël Neveu s'est orienté vers les métiers de la saisonnalité. Il a dans un premier temps été saisonnier lui-même avant d'être employeur en France et à l'étranger. Homme de Terrain, il a coordonné par la suite l'activité de la Maison des Saisonniers de Tignes pendant 5 ans.

MAISON COMMUNAUTAIRE

98, av. Gambetta - Gourdon
Tél. : 05 65 37 23 70
ccqb@wanadoo.fr
Site web : www.laccqb.fr

PÔLE NUMERIQUE

20, Bd des Martyrs - Gourdon
Tél. : 05 65 37 10 22
cyber-base@polenumerique.net
Site web : www.polenumerique.net

ESPACE SOCIO-CULTUREL

- ESPACE PUBLIC MULTIMEDIA
- BIBLIOTHÈQUE - RAM
RDC Logements foyers Tourtrou
Saint-Germain-du-Bel-Air
Tél. : 05 65 24 59 43

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE de Gourdon

Pl. Noël Poujade - Gourdon
Tél. : 05 65 41 30 92

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE de Concorès

Le Bourg - Concorès
Tél. : 05 65 31 18 94

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Gourdon / Saint-Germain / Le Vigan
Tél. : 06 84 82 58 33

LA BICOQUE

26, Av. Gambetta - Gourdon
Tél. : 05 65 37 60 78
ou 06 79 61 87 00

ALSH SAINT GERMAIN DU BEL AIR

Ecole de Saint Germain du Bel Air
Tél. : 06 45 94 93 41
alsh.stgermain@gmail.com

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

20 Bd des Martyrs - Gourdon
Tél. : 05 65 27 52 50
gourdon@wanadoo.fr
Site web : www.tourisme-gourdon.com

MAISON DU PIAGE

Le Bourg - Fajoles
Tél. : 05 65 32 67 36
contact@maisondupiage.fr
Site web : www.maisondupiage.fr

FRANCE SERVICES

98 avenue Gambetta - Gourdon
Tél. : 05 65 41 95 50
gourdon@france-services.gouv.fr

SERVICE SPORT

Mairie - Place Saint Pierre - Gourdon
Tél. : 05 65 27 01 17
oms@gourdon.fr

RETROUVEZ
L'AGENDA ET LES ACTUS SUR
www.laccqb.fr

Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 6900 exemplaires
Photos, graphisme,
mise en page, rédaction :
Services CCQB
Impression :
Imprimerie Aussel Gourdon